LAVIE Emilien

ETIC2016: Faut-il imposer le logiciel libre aux institutions françaises?

Exploration web – Rapport de recherches

Différents accords entre l'état et le libre :

http://www.developpez.com/actu/23250/La-gendarmerie-nationale-va-migrer-ses-85-000-postes-sous-Ubuntu-une-belle-victoire-pour-la-distribution-Linux/

http://open-source.developpez.com/actu/74132/France-Le-ministere-du-travail-va-adopter-les-log iciels-bureautiques-open-source-il-a-opte-pour-les-technologies-open-source-pour-ses-application s/

http://lamouette.org/breves/62-lamouette-communiques/120-circulaire-ayrault

Certains accords montrent un début de volonté pour une migration vers l'utilisation plus intensive de logiciels libres, au bénéfice de coûts d'installation et de maintenance moindres ainsi qu'une autonomie vis-à-vis de sociétés privées.

http://www.republique-numerique.fr/projects/projet-de-loi-numerique/consultation/consultation/opinions/section-3-loyaute-des-plateformes/donner-la-priorite-aux-logiciels-libres-et-aux-formats-ouverts-dans-le-service-public-national-et-local

Le projet de loi République Numérique a permis de collecter de nombreuses idées qui seront étudiées par le gouvernement, parmi lesquelles l'utilisation préférentielle de logiciels libres et de formats ouverts dans l'administration française.

Réactions de désaccords :

http://www.numerama.com/magazine/26452-l-inria-a-fait-pression-contre-le-logiciel-libre-aupresdu-gouvernement.html

http://www.nextinpact.com/news/98171-les-deputes-refusent-priorite-logiciel-libre-dans-administrations.htm

http://linuxfr.org/news/projet-de-loi-de-finances-fr-2016-interdiction-des-logiciels-libres-de-comp tabilite-et-de-caisse

Certaines décisions privilégiant les logiciels libres sont contestées en faveur d'une égalité des chances avec les logiciels propriétaires. Les administrations devraient choisir elles-mêmes ce qui leur convient. Pour certaines applications, l'usage de logiciels libres est intrinsèquement incompatible (ex comptabilité et limitation des fraudes).

http://sncs.fr/Loi-ESR-reponse-des-personnels-de

 $\underline{www.zdnet.fr/actualites/enseignement-controverse-sur-la-participation-de-l-inria-au-lobbying-des} \\ \underline{-editeurs-de-logiciels-proprietaires-39792210.htm}$

L'INRIA en son sein a également un avis partagé quant au point à la position à adopter vis-à-vis du logiciel libre.

http://www.usine-digitale.fr/article/favoriser-le-logiciel-libre-a-t-il-encore-du-sens.N197625

Les sociétés privées devraient tirer profit du développement des logiciels libres plutôt que s'enliser dans un débat qui ne peut qu'évoluer avec la technologie.

Accords entre sociétés privées et administration :

http://www.education.gouv.fr/cid96030/numerique-a-l-ecole-partenariat-entre-le-ministere-de-l-education-nationale-et-microsoft.html

http://www.numerama.com/business/133166-logiciels-libres-le-ministere-de-leducation-nationale-invite-a-proposer.html

L'éducation nationale a déboursé une dizaine de millions d'euros pour équiper ses infrastructures et former ses enseignants avec des technologies Windows.

Réactions de désaccord :

http://lamouette.org/images/stories/lamouette/297090744-Recours-contre-la-convention-Microsoft-Educnat.pdf

http://www.numerama.com/politique/141873-recours-et-menace-de-plainte-apres-laccord-entre-microsoft-et-leducation-nationale.html

http://www.adullact.org/70-actualite/education-libre/598-a-propos-du-partenariat-entre-l-education-nationale-et-microsoft

Un recours a été effectué par des associations pour faire annuler l'accord précédent, car il ne respecterait pas les conditions de marché public, et ferait œuvre de favoritisme.

Logiciel libre et éducation :

http://framablog.org/2012/03/06/ecole-logiciel-libre/

http://www.lemondeinformatique.fr/actualites/lire-les-logiciels-libres-sont-une-priorite-pour-l-enseignement-superieur-54326.html

http://www.adullact.org/70-actualite/education-libre/8-le-rapport-du-conseil-superieur-des-programmes-en-faveur-de-l-enseignement-de-l-informatique

http://www.acfas.ca/publications/decouvrir/2011/09/logiciel-libre-dans-institutions-savoir-autono mie-coherence

https://framasoft.org/IMG/pdf/FAQ_educ.pdf

Le système scolaire doit privilégier l'accès aux ressources libres car leur distribution est naturellement plus simple. De plus, le primat est accordé à la compréhension du fonctionnement des systèmes d'informations, et des logiciels, plus qu'à leur simple utilisation. Cette volonté est facilitée par l'emploi de logiciels libres dont le code est accessible.

Poids du logiciel libre dans l'économie :

 $\frac{\text{http://www.lesechos.fr/18/11/2015/lesechos.fr/021490018237_le-marche-du-logiciel-libre-pese-4-lemilliards-en-france.htm}{\text{-1-milliards-en-france.htm}}$

http://www.journaldunet.com/solutions/dsi/1166651-le-secteur-du-logiciel-libre-represente-50-0 00-emplois-en-france/

http://www.usinenouvelle.com/article/le-logiciel-open-source-va-creer-10000-emplois-en-trois-ans.N183860

 $\frac{\text{http://www.usine-digitale.fr/article/alerte-aux-competences-dans-le-logiciel-libre-francais.N20676}{0}$

Le logiciel libre est à l'origine d'un chiffre d'affaire non négligeable, et est une source d'emploi. Les formations scolaires dans ces domaines n'arrivent pas à satisfaire la demande.

http://www.oise.cci.fr/Developper-votre-entreprise/Innover-avec-le-numerique/Pack-Logiciels-Libres-de-l-entreprise

http://montpellier.cci.fr/developpement-devotre-entreprise/developper-votre-e-business/pack-logiciels-libres-de-lentreprise

https://philippe.scoffoni.net/expliquer-logiciels-libres-entreprises/

Les Chambres de Commerce et d'Industrie peuvent proposer des formations des entreprises au numérique, y compris aux logiciels libres.

Importance du logiciel libre et patrimoine :

http://portal.unesco.org/ci/fr/ev.php-URL_ID=25489&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

http://rackit.gartnertechnology.com/2009/01/on-the-front-lines-with-richard-stallman/

https://fsfe.org/campaigns/mankind/mankind.fr.html

Le logiciel libre aurait pu être inscrit au patrimoine mondial de l'humanité, et est d'ailleurs soutenu par l'UNESCO, mais la démarche s'est arrêtée sous la pression des Etats-Unis.

Positionnement politique:

http://www.reporterre.net/Contre-l-obsolescence-informatique

http://framasoft.net/article4729.html

http://www.amisdelaterre.org/Les-logiciels-libres-un-combat.html

http://framablog.org/2007/02/20/logiciel-libre-communiste/

http://framablog.org/2010/03/22/europe-ecologie-logiciel-libre/

Le logiciel libre satisfait des enjeux de partis écologistes, et est plus largement représenté par les partis de gauche.

Hors de France:

http://www.atelier.net/trends/articles/institutions-britanniques-de-plus-plus-seduites-logiciel-libr e

https://logicielsdurables.wordpress.com/2014/07/26/le-royaume-uni-adopte-lodf-comme-standar d/

http://framablog.org/2009/01/21/quand-le-site-opensourceschools-montre-la-voie-a-suivre/

http://open-source.developpez.com/actu/74253/L-essor-de-l-open-source-une-menace-pour-les-logiciels-proprietaires/

L'évolution vers l'utilisation de solutions libres principalement pour des raisons pécuniaires est plus marquée au Royaume-Uni.

http://www.silicon.fr/parlement-europeen-logiciel-open-source-surveillance-130838.html

http://ec.europa.eu/dgs/informatics/oss_tech/strategy/strategy_en.htm

Une volonté d'évolution est également présente au sein des institutions de l'Union Européenne.

Logiciel libre et sécurité :

http://www.zdnet.fr/actualites/faille-heartbleed-une-chance-qu-openssl-soit-un-logiciel-libre-397 99835.htm

http://www.zdnet.fr/actualites/la-securite-des-logiciels-libres-est-surestimee-selon-le-clusif-39137 145.htm

http://www.clubic.com/actualite-141172-logiciels-libres-victimes-failles-linux-securite.html

http://www.larecherche.fr/actualite/technologie/questions-a-phong-nguyen-logiciels-libres-ont-fa illes-01-10-2008-85058

http://sid.rstack.org/pres/0502 JIA Libre Secu.pdf

Les logiciels libres, comme propriétaires sont faillibles, mais le logiciel libre sera validé par un plus grand nombre de développeurs, et les erreurs seront détectées et réparées plus rapidement.

Logiciel propriétaire et sécurité :

http://www.zdnet.fr/actualites/microsoft-mise-5-millions-de-dollars-pour-traquer-les-auteurs-de-virus-39128871.htm

http://www.symantec.com/region/fr/resources/secu mythe.html

Au contraire, les codes privés des logiciels propriétaires gardent tous leurs secrets, de plus, les sociétés privées ont des budgets plus conséquents et peuvent en utiliser une partie pour améliorer la sécurité plus particulièrement. Les logiciels libres ne sont pas fondamentalement plus sécurisés que les logiciels propriétaires.

Promotion du logiciel libre :

http://regionales2015.cress-pdl.org/Contribution-de-Ressources-Solidaires

http://www.adullact.org/70-actualite/education-libre/616-la-ville-de-grenoble-devoile-agape-ecoles

http://blog.champs-libres.coop/vie-des-champs/2015/01/07/tester-version-demo-chill-logiciel-libre-service-social.html

Des régions inscrivent dans leurs objectifs la promotion des logiciels libres pour développer l'économie. Certains projets répondant à des besoins d'institutions sont publiés sous licence libre afin d'en faire bénéficier le plus grand nombre.

http://cursus.edu/institutions-formations-ressources/formation/13346/repertoire-logiciels-libres-pour-education/#.Vymi2HoeE7n

Des listes complètes de logiciels libres sont publiées avec le soutien de l'éducation nationale à destination des élèves et enseignants.

https://references.modernisation.gouv.fr/sites/default/files/SILL-2016-socle-interministeriel-logiciels-libres.pdf

http://www.numerama.com/tech/135953-les-logiciels-libres-conseilles-par-letat-pour-2016.html

Une liste de logiciels libres recommandés par le gouvernement existe également.

https://fsfe.org/news/2010/news-20101217-01.fr.html

https://fsfe.org/campaigns/pdfreaders/letter.fr.html

La Free Software Foundation Europe a appelé les institutions européennes à cesser la promotion de logiciels propriétaires pour la lecture du format PDF, plus de 150 institutions ont répondu positivement à l'appel en modifiant leurs sites entre autres.

Avis de syndicats de professeurs

http://www.spcsl.org/2013/05/apologie-du-logiciel-libre-dans-les-institutions-denseignement/

https://aful.org/communiques/cp-educ.html

https://framasoft.org/IMG/pdf/librecole.pdf

Des rapporteurs de collectifs d'enseignants et chercheurs appuient l'importance et les intérêts des logiciels libres.

Associations de promotion du logiciel libre

http://www.fnill.org/?q=home

https://www.april.org/

http://epi.asso.fr/revue/libre/x0210a.htm

Syndicat des entreprises du numérique

http://www.syntec-numerique.fr/actualite/PJLNum%C3%A9rique

 $\underline{http://www.syntec-numerique.fr/content/numerique-educatif-et-pedagogique-les-professionnels-\underline{du-numerique-interpellent-le}$

Les représentants des éditeurs de logiciels dénoncent la non-neutralité de l'état qui souhaite privilégier le logiciel libre dans certains domaines.

http://www.syntec-numerique.fr/content/succes-des-premiers-etats-generaux-de-lopen-source-organises-par-syntec-numerique-le-21

http://www.syntec-numerique.fr/sites/default/files/related_docs/cpopensource25janv2013_1.pdf

Syntec a invité des acteurs du développement logiciel open source à discuter des enjeux à venir, en présence de la ministre déléguée des PME. Il s'agit d'une volonté marquée d'appuyer l'essor de l'open source en France.